

Étape Pont-Réan < > St-Malo-de-Phily

PROFIL DE L'ÉTAPE : 21,2 km 5h15

Encore une étape de transition ... Abonnée au halage, à l'exception du petit raidillon à emprunter avant d'arriver à St-Malo-de-Phily, notre marche du jour nous réserve aussi quelques belles rencontres, tant en ce qui concerne le domaine des eaux – oiseaux aquatiques et, pour ceux qui auront beaucoup de chance, quelques loutres furtives, ou plus banalement des ragondins – que les réalités terriennes – villages, hameaux, écluses et moulins – qui jalonnent l'itinéraire. La flore peut aussi vous surprendre comme la présence de plants de houblon sauvage !

Vous pouvez aussi emprunter une variante du chemin en suivant le GR39, après avoir traversé la Vilaine par la passerelle de l'écluse du Gai-Lieu, à Bourg-des-Comptes.

DESCRIPTIF DE L'ÉTAPE :

00.0 - Pont-Réan. Le chemin de Saint-Jacques quitte ce charmant village en empruntant le halage « rive droite » de la Vilaine que nous suivrons jusqu'à Redon. Traverser la place servant de parking aux voitures et aux camping-cars puis suivre le cours de la Vilaine vers le moulin du Boël, un des lieux favoris de promenade pour les habitants de la région rennaise (km 3).

01h20 05,5 - Dépasser la **Halte de Laillé** (D 39), puis le l'écluse et le moulin de la Bouëxière (km 8,7) (en travaux).

[Les pèlerins désirant s'arrêter à Bourg-des-Comptes (hébergement, restauration, super-marché ...) doivent quitter le halage (km 10,4) après être passé sous le 2e pont après l'écluse, en empruntant tout de suite le chemin qui se trouve sur la droite pour atteindre la D48 à prendre à droite pour traverser la Vilaine vers le bourg à 1,7 km. Pour revenir au halage, emprunter à partir de l'église, la rue de la Courbe pour descendre vers la Vilaine puis une passerelle qui permet d'atteindre l'écluse de Gai-Lieu, rive droite, à environ 1 km. Cette variante, non balisée, ne vous « coûtera » qu'environ 1 km en distance.]

03h00 12,1 - Écluse de Gai-Lieu où, grâce à la présence d'une passerelle, il est possible d'adapter son parcours :

- soit en faisant une simple pause – à proximité de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours – dans la zone de repos de la Courbe sur l'autre rive et/ou au bar-restaurant qui s'y trouve,
- soit encore, en continuant à droite, à la sortie de la passerelle, pour suivre le GR® 39,

jusqu'à Pléchâtel d'où le GR® vous ramène sur le halage pour continuer le chemin de St Jacques. [A 2,5 km de la passerelle, au lieu-dit « Le Mortier » vous pouvez faire étape dans un gîte.] La distance totale entre la passerelle et le halage en dessous de Pléchâtel est d'un peu plus de 9 km soit 4 km de plus que le chemin qui suit le halage.

- soit, enfin, en poursuivant le chemin le long du halage de la Vilaine.

03h55 15,7 - Ecluse de la Molière (Gîte en 2015 ?) : on ne manquera pas de s'y arrêter quelques instants. L'écluse tient son nom du château que l'on peut apercevoir dans les frondaisons d'une colline située à droite du halage. Le halage est bitumé jusqu'avant le ...

04h20 17,2 ... passage sous le **pont de la D 84** reliant Saint-Senoux à Pléchâtel.

4h45 19,2 - Pont de Cambré (ferroviaire cette fois). 500 m plus loin, intersection avec une route bitumée à emprunter vers la gauche. Après un peu plus de 500 m, après une petite maison et au niveau d'une zone dégagée, bifurquer à droite. Au bout de cet espace, entrer en sous-bois en empruntant, en serrant à gauche, le GR® 39 vers la Chapelle de Montserrat. Ce chemin est en très forte pente sur environ 200 m avant d'atteindre, au niveau d'un virage, un autre chemin qu'on emprunte tout droit en face. Continuer sur 350 m avant de visiter la chapelle de Montserrat, en contrebas de notre chemin. Après être remonté, poursuivre par le même chemin, à gauche, pour atteindre, après avoir admiré un manoir sur votre droite, ...

5h15 21,2 ... la place de l'église néo-romane de **Saint-Malo-de-Phily**, but de votre étape.